

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC TOULON SAINT JEAN LE PARC CHAMBORD 366 AVENUE
FRANCOIS CUZIN 83000 TOULON

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mr Tayeb GHEZALI, gérant de la société A.D.V TERRASSEMENT, S.A.R.L. actuellement en cours de
formation dont le siège social se situe 444 RUE DE LA LIBERATION 83390 PUGET VILLE, déclare sous sa
seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital
correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mr Tayeb GHEZALI
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée,
conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 février 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST06

Charlotte LEBEY
Chargée d'Affaires Professionnels
CIC Lyonnaise de Banque
LE PARC CHAMBORD
366 Avenue François Cuzin
83000 TOULON